



Composteur collectif : et ça récolte !

Le composteur collectif du Haugard a 1 an et demi. 1 an et demi qu'épluchures, marc de café et autre viennent enrichir le compost... et diminuer le poids de la poubelle. Il était temps d'assurer la distribution et d'éviter ainsi d'en acheter... Quelques participants mais aussi riverains se sont réunis **le 31 mai** et sont partis avec de quoi enrichir le jardin. À souligner, une famille vient même du centre bourg, élue d'emblée championne du compost. « *Ce ne sont pas quelques mètres qui vont nous arrêter !* » Belle opération en ces temps de mise en place de redevance incitative ! « *Changer ses habitudes n'est pas si contraignant* », témoigne une riveraine devenue adepte, « *aujourd'hui, faire autrement m'apparaît impossible, et c'est vrai que ma poubelle est bien moins pleine. Par contre, je ne suis pas intéressée par le terreau mais je le donne avec plaisir* ». À bon entendeur, ni une ni deux, voici que le compost du Haugard va servir à enrichir le jardin devant la mairie, utilisé par les enfants des TAP, la boucle est bouclée !

Vous êtes plusieurs familles et vous voudriez aussi un composteur ? N'hésitez pas à prendre contact avec le service environnement de la mairie au 02 40 26 89 40.

Pont Saint Martin intègre de la Mémoire 39-45

C'est dans une grande émotion que s'est déroulée l'inauguration, **le 21 mai** dernier, d'un panneau mémoriel en hommage aux 10 aviateurs morts sur le territoire martipontain dans le crash de leurs avions en 1941. Ce panneau intègre le projet Chemin de la Mémoire 39-45 en Pays de Retz, porté par l'association Souvenir Boivre Lancaster – ASBL.



La journée a débuté par une cérémonie de recueillement à l'Eglise, animée par le Père Tessier. Une cérémonie œcuménique, universelle, dont le seul but était de permettre à chacun de rendre hommage, dans sa langue et avec ses mots, à ces jeunes aviateurs qui se sont battus pour la liberté et la paix. En présence d'Evelyne Pinthier, directrice de l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre de Loire-Atlantique, de Charles Clarke et Philip Westwood, représentants de la Bomber Command Association britannique, de Ian et Sally Pawson, représentants de la Twinning Association et de la

Retour sur activités CME - Retour BAT 1

Magazine municipal d'informations
de la mairie de Pont Saint Martin
02 40 26 80 23
contact@mairie-pontsaintmartin.fr

Tirage : 3 000 exemplaires

Directeur de la publication :
Yannick Fétiveau

Relecture : commission
communication et vie participative
Création graphique et mise en page :
Studio Sinaé - www.sinae.fr

Impression :
L'Imprimerie du Bocage : 02 51 46 59 10
Dans une démarche environnementale,
ce bulletin a été imprimé sur papier
recyclé et en encres végétales.

Les informations destinées à être
publiées dans ce magazine d'information
doivent impérativement être déposées en
mairie ou envoyées par e-mail avant
le 2 du mois précédent. Contact :
communication@mairie-pontsaintmartin.fr

Une nouvelle aire de jeux au Haugard

Le **vendredi 13 mai** dernier, les riverains de la dernière tranche du lotissement du Haugard se sont réunis afin de construire ensemble et échanger sur la future aire de jeux, située au bout de leur quartier.

Cet espace viendra s'ajouter à celui existant de l'aire de loisirs, proposant des jeux adaptés aux différentes tranches d'âge. Une première réunion en décembre dernier avait permis de présenter un avant projet succinct. L'objectif était d'avoir le sentiment de chacun afin de savoir si le projet répondait bien aux attentes et de réfléchir ensemble sur les points à travailler.

Cette deuxième entrevue a permis de présenter l'esquisse avec les ajouts attendus, d'avoir des remarques plus précises et de répondre aux interrogations



qui perduraient encore. Une consultation des professionnelles de la petite enfance de la commune avait permis de proposer une structure adaptée au plus petits. L'aire de jeux sera ainsi un objectif de balade où l'on arrive grâce aux cheminements doux proposés dans le bourg. Vivement le mois d'octobre !

gre le Chemin en Pays de Retz

commune de Brockenhurst, des élus martipontains, des porte-drapeaux, des associations d'anciens combattants, des associations de souvenirs locales, Pat et David Harris et Christine et Glan Jones, représentants les familles des victimes ont allumé 10 bougies en mémoire de chacun des membres d'équipage.

La cérémonie s'est poursuivie sur le site d'implantation du panneau, situé Chemin des Loreaux, non loin des sites des deux crashes. Au son de la fanfare, les moments de recueillement et les discours-hommage se sont succédé en présence de Jacques Floch, ex-secrétaire d'Etat chargé des Anciens Combattants. Yannick Fétiveau, maire, après avoir rappelé le contexte historique des crashes, a tenu à remercier « l'association Souvenir Boivre Lancaster qui nous a conviés à participer à ce beau projet. Ce Chemin de la Mémoire tisse des liens entre les hommes, entre les communes du Pays de Retz, entre les pays de cette Europe tant décriée mais tellement essentielle pour sauvegarder la paix entre les nations. Félicitons nous tous d'avoir à notre échelle contribué en ce jour à rapprocher encore un peu plus les peuples à travers le souvenir de leurs enfants morts sur notre sol Français ». Pat Harris, dont le beau-frère John Harris figure parmi les victimes de ces crashes a souligné l'importance de

ce genre de projet : « Connaître les lieux des crashes et pouvoir les visiter devient de plus en plus important car avec le décès des vétérans de cette guerre, c'est la mémoire de ces événements qui s'en va ». Lors du repas, c'est avec une certaine émotion que les familles de victimes ont reçu des mains de M. le Maire, une peinture représentant chacun des avions, réalisées par Joël Barteau, membre de l'ASBL, ainsi que la médaille communale. La journée s'est achevée par la visite des lieux des crashes.



Spectacles écoles maternelle - 14 juin



Chers Martipontains,

Garante du lien social et du vivre ensemble, l'institution communale doit conserver les moyens d'agir afin de continuer ses missions au service des populations de son territoire. Dans le même temps, nos communes doivent investir afin d'assurer la relance de l'économie avec pour objectif le redressement la filière BTP tout en participant massivement à la réduction du déficit public.

Cette équation insoluble a amené les maires à se mobiliser au-delà des sensibilités partisans.

Réunis à Paris, les 31 mai, 1er et 2 juin, nous étions tous en attente de l'arbitrage du Président de la République. En clôture de ce 99ème congrès, François Hollande a annoncé que la dotation de l'État, qui devait être réduite de deux milliards l'an prochain, ne le sera que d'un milliard pour les communes.

En rappel, notre Dotation Forfaitaire 2015 qui s'élevait à 710 000 € se réduit à 601 000 € en 2016. Une baisse proportionnelle de même nature était envisagée pour 2017.

Voilà donc une bonne nouvelle pour notre budget 2017 !

Pour autant, restons prudents et réalistes. L'heure est aux économies et il faudra sans doute trouver dans un avenir proche le bon niveau d'équilibre entre les niveaux des services et l'effort fiscal. Pouvons-nous continuer, chacun à notre niveau, à demander toujours plus de services, quelque soit notre lieu d'habitation, sans effort fiscal supplémentaire, tout en participant à l'effort national de réduction des déficits et à l'accueil d'une population croissante.

La réponse est évidente et s'inscrit sur la voie du bon sens.

La mutualisation des moyens et la prise de nouvelles compétences par les intercommunalités seront sans doute un des moyens de dépenser mieux. Mais là encore, la lucidité doit être nôtre. Il nous faudra compter !

Réjouissons-nous pour l'heure de l'allègement de l'effort demandé aux collectivités pour 2017 et sans doute est-il temps de retrouver un peu de sérénité au cours de l'été, après ce difficile début d'année 2016 très imprégné par les tensions sociales pour lesquelles nous espérons que le dialogue viendra remplacer les « combats ».

Au nom de tout le conseil municipal, je vous souhaite de belles vacances d'été.

Yannick Fétiveau, Maire de Pont St Martin

Opération Passeport Eté

L'opération Passeport Eté est mise en place par la Communauté de Communes de Grand Lieu (CCGL). Grâce à cette opération, les enfants de la CCGL, âgés de 8 à 16 ans, peuvent bénéficier du transport gratuit vers le centre aquatique Le Grand 9 et profiter du tarif préférentiel à 1 €. Pour Pont Saint Martin, les séances sont prévues les vendredis matins du 8 juillet au 26 août.

CIRCUIT DE TRANSPORT :

9h : La Bénétière

9h02 : Viais

9h07 : La Vincée

9h09 : La Grande Ménantie

9h12 : La Bauche Tue Loup

9h14 : Les Ecobuts

9h15 : Le Champsiôme

9h17 : La Planchette

9h18 : Les Rairies

9h20 : Stade (reportée rue des Vignes, en face les commerces)

9h22 : Place de l'église (côté café)

9h24 : La Croix Blot



Mise à jour du guide pratique

Une mise à jour du guide pratique municipal paraîtra dans le courant du mois d'octobre. Professionnels et associatifs, si vous souhaitez modifier les informations relatives à votre structure, en ajouter ou en supprimer, n'hésitez pas à prendre contact avec Julie Batany (02 40 26 87 33 / communication@mairie-pontsaintmartin.fr) avant le 31 août.

Reconstitution du registre d'état civil de l'année 2011



En raison de l'incendie du 23 janvier 2012 qui a dévasté la mairie de PSM, une grande partie des documents administratifs qui y étaient conservés a été détruite. C'est malheureusement le cas de l'ensemble des registres d'état civil : actes de naissance, reconnaissances, actes de mariage, actes de décès.

Les registres d'état civil de la commune de Pont Saint Martin ont pu en grande partie être reconstitués à partir de l'exemplaire conservé au Tribunal de Grande Instance et la procédure d'authentification est en cours sauf pour l'année 2011.

Aujourd'hui deux difficultés subsistent :

l'incendie étant survenu tout début 2012, les deux exemplaires contenant les actes de cette année-là ont malheureusement été détruits avant la transmission au Tribunal de Grande Instance.

Les mentions marginales ont été totalement et irrémédiablement détruites et en conséquence, les actes reconstitués présentent la particularité d'être éventuellement incomplets.

Aussi, tous les Martipontains concernés par un acte d'état civil pour l'année 2011 ou ceux dont la situation aurait changée

depuis l'établissement d'un acte les concernant, sont invités à se présenter en mairie.

Les actes de l'année 2011 vont être réédités à partir des données informatiques enregistrées au moment de la constitution des dossiers. Afin d'attester de l'exactitude de ces actes issus des données informatiques, il est indispensable de recueillir la signature des personnes concernées : les déclarants, les témoins (pour les mariages) et les officiers d'état civil ayant reçu les actes.

Par ailleurs, si vous avez un doute sur la complétude des actes d'état civil vous concernant en raison notamment d'un changement de situation (tel que divorce, changement de nom ou prénom, adoption etc.), nous vous invitons à faire parvenir aux services municipaux les copies certifiées conformes des actes portant modification de votre situation.



WANTED ! À la recherche du champion... du tri Martipontain

La mise en place de la redevance incitative : même pas peur !

Et pour cause, vous triez, vous compostez, vous ramassez les œufs de votre poulailler, les points tri n'ont plus de secret, bref, vous recyclez depuis belle lurette. Pour vous, rien n'est impossible et surtout pas... une poubelle grise... Ce n'est pas d'hier que vous présentez votre bac tous les 15 jours, voir moins. La redevance incitative un défi ? Non, une philosophie.

Vous êtes notre Martipontain ! Pour partager vos habitudes, vos réflexes, nous voulons vous mettre à la une.

Pour une interview exclusive, merci de prendre contact avec le service communication (02 40 26 87 33 / communication@mairie-pontsaintmartin.fr)

Médiathèque Le 3^{ème} Lieu

La médiathèque «Le 3^{ème} Lieu» passe à l'heure d'été Fermeture d'une semaine du 16 août au 20 août inclus. À compter du lundi 4 juillet, la médiathèque sera fermée les samedis après-midi. Elle reste ouverte les autres jours aux heures habituelles :

Mardi : 16h-18h

Mercredi : 10h-12h30 & 14h-18h

Vendredi : 16h-18h

Samedi : 10h-12h30

Bonnes lectures à tous et bel été !

EXPOSITION « C'EST LA FÊTE DANS LA FORÊT ! »

Salle d'animation du 08 juin au 30 août

Venez admirer les travaux des élèves de l'école de maternelle qui ont participé cette année aux ateliers d'écriture musicale animées par Aude Maurel et Natalie Tual.

NOUVEAUTÉS ET SÉLECTIONS

Retrouvez 80 nouvelles bandes dessinées (jeunesse et adulte) parmi lesquelles :

- Le piano oriental, d'Abirached Zeina, Casterman
- La légèreté, de Catherine Meurisse, Dargaud (coup de cœur !)
- Un maillot pour l'Algérie, de Kris, Dupuis

De nouvelles séries (Solo, de Martin, Delcourt ; Dakota, de Dufaux, Glénat ; Injustice, de Taylor, Urban Comics...) et la suite des séries (Sangues, de Daisuke Imai, Casterman ; Les gens honnêtes, de Gibrat, Dupuis ; Paris maléfices... et bien d'autres merveilles pour les amateurs du « neuvième art »).

L'équipe de la médiathèque vous propose également des sélections :

- De livres coups de cœur pour cet été 2016
- De livres et films sur le football en l'honneur de l'Euro2016
- De livres de science-fiction (SF, fantasy et fantastique) !



Travaux "ENEDIS" du 6 juin au 30 juillet

ENEDIS modernise le réseau haute-tension et pose de nouveaux câbles électriques souterrains pour l'alimentation de la ZAC de la Croix Rouge à Saint Aignan de Grand lieu. Sur la commune de Pont Saint Martin, Les travaux vont commencer à l'angle de la rue de la Crâ et se poursuivre au niveau de la rue de la Gautellerie pour se terminer rue de la Basse Forêt. L'accessibilité de ses secteurs va être temporairement modifiée. Conscient de la gêne occasionnée, ENEDIS et la ville de Pont Saint Martin vous remercient de votre compréhension.

Durant les travaux, ENEDIS s'engage en faveur des riverains :

- Maintenir un accès à votre domicile
- Informer sur l'avancement des travaux
- Sécuriser les abords du chantier par la mise en place de systèmes adaptés





Pour la première fois, les classes maternelles de l'école Les Halbrans ont bénéficié du projet d'ateliers d'écriture, proposé chaque année aux écoles par la municipalité. Les plus grands ont écrit une chanson avec l'auteur-interprète Natalie Tual. Les plus jeunes l'ont mise en images avec l'illustratrice Aude Maurel. L'occasion pour les enfants de rencontrer deux artistes reconnues et de devenir à leur tour de vrais petits créateurs !

Depuis le mois d'octobre, enseignants et personnel de la médiathèque ont travaillé ensemble sur la proposition d'atelier d'écriture : choix du thème en lien avec le projet d'école sur les arbres et leurs habitants, présentation aux élèves d'une sélection de livres pour préparer leur rencontre avec les intervenantes...

Le jeudi 17 mars, la grande aventure a commencé pour les élèves par une rencontre à la médiathèque : les trois classes de moyenne et grande sections ont fait la connaissance de Natalie Tual. Certains l'avaient déjà vue lors de son spectacle « Bulle et Bob préparent Noël »* dans le cadre du temps fort « les Bouqu'choux » en 2014. Exercices de relaxation et échauffement de la voix ont d'abord permis à chacun de se mettre en condition, car composer une chanson demande de la concentration ! Puis Natalie a collecté les nombreux mots que les enfants connaissaient sur la forêt et les habitants des arbres. Enfin, ils ont pu commencer à écrire les paroles, en prenant bien soin de respecter les rimes et le nombre de pieds pour chaque vers. On a alors vu s'abattre

sur Pont Saint Martin un vent de folie, avec des chouettes qui se font des couettes et des pics-épeiches qui se maquillent ! Ainsi est née la chanson « C'est la fête dans la forêt », sur un air enjoué, imaginé par Natalie avec son ukulélé.

Puis en avril et mai, ce sont les petites sections qui ont, à leur tour, pris le chemin de la médiathèque pour mettre la chanson en images, guidés par l'auteure-illustratrice nantaise Aude Maurel. Lors de la première rencontre, Aude a parlé de son métier et expliqué, avec des mots simples, comment naissent ses illustrations. Pour travailler et faire mes illustrations, je monte un grand escalier très très difficile et je m'installe tout en haut de ma maison, comme une oursonne dans sa grotte. Personne ne peut me déranger ! a-t-elle expliqué. Elle a même montré aux enfants les coulisses des albums « On ne sait jamais » et « Les fantaisies de Baliverne »** qu'elle a créés avec son mari, l'auteur Richard Marnier. Ainsi, les enfants ont pu regarder des originaux et voir comment Aude travaille sur palette graphique. Les enfants ont, par la suite, endossé le rôle

d'illustrateurs. Par petits groupes, ils ont habillé les animaux en découpant et collant des papiers colorés, dessiné des feuilles



Les artistes

Aude Maurel

Aude Maurel est auteure et illustratrice de littérature de jeunesse. Après une formation aux Arts Appliqués à Paris et aux Arts Décoratifs de Strasbourg, elle a travaillé à la conception des habillages graphiques pour Arte. Puis, d'images animées en images fixes, elle est naturellement arrivée à l'illustration. Depuis 2002, Aude a écrit et illustré une dizaine d'albums. En parallèle, elle enseigne le graphisme et anime régulièrement des ateliers auprès des enfants.

<http://www.aude-maurel-illus.fr/>



d'arbres en monotype avec des cotons tiges, fabriqué des lampions en papier plié, peint des troncs avec des empreintes de bois, dessiné des étoiles ... jusqu'à obtenir deux grands panneaux qui illustrent à merveille l'ambiance festive de la chanson.

Un grand merci aux personnes qui ont rendu cette aventure possible : les artistes, l'équipe de l'école maternelle des Halbrans, les parents accompagnateurs et les enfants !

N'hésitez pas à venir découvrir le travail des petits artistes tout l'été à la médiathèque !

Exposition du 8 juin au 31 août,
dans la salle d'animations,
aux heures d'ouverture de la médiathèque.



* Livres-CD publiés chez Didier Jeunesse ** Albums publiés aux éditions Frimousse

Natalie Tual

Natalie Tual a été l'interprète espiègle de Boris Vian ou Boby Lapointe et a chanté en première partie d'Anne Sylvestre. Après une formation au conservatoire puis aux beaux-arts de Nantes, elle a travaillé pendant dix ans comme clown au Rire Médecin, ce qui lui a donné envie d'écrire pour les enfants. Aujourd'hui Natalie Tual réalise son rêve et compose des histoires musicales pour les petits. Elle anime des ateliers d'écriture autour de la chanson et donne des lectures chantées qui rencontrent un succès grandissant.

<http://tualnatalie.blogspot.fr/>

Les deux artistes ont bien insisté sur un point : on chante avec sa voix et on dessine avec ses mains, mais la création commence avant tout dans la tête !

Paroles de
« C'est la fête
dans la forêt ! »

Refrain (x2) :
C'est la fête dans la forêt,
De branche en branche les animaux,
C'est la fête dans la forêt
De branche en branche, oh qu'ils sont beaux !

L'écureuil mange des noisettes
Et la chouette se fait des couettes
L'écureuil mange des noisettes,
Et la chouette, oh quelle coquette !

Refrain

Le pic-vert pique pour manger,
Le pic-épeiche s'est déguisé,
Le pic-vert pique pour manger,
Le pic-épeiche s'est maquillé !

Refrain

Le hibou chante dans la nuit
Fait rigoler la chauve-souris
Le hibou chante dans la nuit
La chauve-souris danse avec lui !

Refrain

Brockenhurst / Pont Saint Martin : un jumelage vivant

Dix-huit, dix-neuf... En 2017, la municipalité et l'association Rencontres, Echanges, Jumelages (AREJ) fêteront les 20 ans du jumelage avec Brockenhurst, commune de 4 500 habitants de la New Forest, près de Southampton, dans le Hampshire (sud de l'Angleterre). La ville située au cœur de la "nouvelle forêt" a fourni par le passé d'excellents bois et mats pour les redoutables bateaux anglais. Elle présente la particularité de voir chevaux, poulains et autres animaux se promener librement dans la ville comme dans la très belle forêt proche.

C'est suite à une enquête dans la population que l'Angleterre fut choisie. Brockenhurst, voisine de Lyndhurst déjà jumelée avec La Chevrolière, donna vite son accord. Depuis les rencontres familiales et officielles se succèdent chaque année de part et d'autre de la Manche, proposant aux habitants intéressés des deux communes un accueil familial, une meilleure connaissance de l'histoire, du patrimoine, de l'environnement original, des habitudes ou de la gastronomie de chacune.



20 adultes et deux enfants, venus en voiture ou en avion, ont été accueillis du 5 au 8 mai 2016 dans 9 familles anglaises parlant pour beaucoup un français très correct ou suffisant pour des échanges riches.

Jeudi 5, l'accueil des français était organisé dans le Church Hall, autour d'un "cream-

tea", tasse de thé avec scones et cakes fabriqués par les familles anglaises.

Vendredi 6, après la traversée en ferry (bac) de l'estuaire, la journée était consacrée à découvrir sous la houlette de guides anglais et français le grand port maritime voisin de Southampton, d'où était parti le Titanic pour son voyage inaugural, de même que le Mayflower et ses colons partis chercher une vie meilleure aux Amériques. La cité est toujours aujourd'hui la première ville anglaise pour le départ des croisières. L'après-midi, chacun était libre de découvrir à son rythme d'autres aspects de la vie ou de la ville anglaise. Pendant ce temps, les deux enfants français étaient accueillis au sein de l'école primaire de Brockenhurst où ils ont pu partager sans aucun problème la vie quotidienne des petits écoliers anglais.

Samedi 7, après la matinée passée avec la famille anglaise et des visites personnalisées répondant aux souhaits de chaque famille accueillie (visites de Lyndhurst, l'île de Wight toute proche, etc...), la soirée était plus officielle: toutes les familles françaises et anglaises se sont retrouvées pour un fish and chips "so british" avant de déguster une glace locale très appréciée, lors d'un repas

animé par le King John's Morris. Ce groupe de chanteurs et de danseurs, composé uniquement d'hommes, a présenté un superbe répertoire folklorique du Hampshire. A l'invitation du groupe, plusieurs français et françaises se sont lancés avec beaucoup de plaisir sur la piste de danse, avant qu'Yves Perrochaud, président de l'AREJ, ne remercie très chaleureusement les membres de la Twinning Association et les familles accueillantes, parfaites organisatrices de ces journées. Dimanche 8, c'était déjà l'heure de reprendre le chemin du retour.

L'AREJ, en lien avec la municipalité, va maintenant préparer les 20 ans du jumelage et l'accueil des anglais de la Twinning Association. Ouverts à chaque famille et à chaque martipontain, les échanges offerts par les jumelages sont l'occasion de rencontres amicales très enrichissantes.



Luminaires nouvelle génération carrefour de la Plesse

Des luminaires nouvelle génération LED, spécifiques pour l'éclairage des passages piéton, seront mis en place courant juin, au carrefour de la Plesse, pour assurer un maximum de sécurité à l'approche de l'arrêt de bus Lila.

Il est important de signaler et d'éclairer les passages piétons pour les rendre plus sûrs, d'apporter une bonne visibilité des abris de bus, pour apporter aux usagers davantage de sécurité. Cela fait partie des actions à amplifier pour l'année 2017, et revoir l'ensemble des dispositifs d'éclairages publics à l'approche des zones, fréquentées par des usagers scolaires.

Le syndicat d'énergie Sydela, en mettant à disposition son expertise et sa participation financière, et les services techniques de la Mairie, s'associent pleinement à cette action novatrice en faveur de la transition énergétique avec la volonté de continuer d'assurer la sécurité des Martipontaines et des Martipontains.

Appel à candidature pour le Conseil Des Sages

La municipalité, dans le cadre du développement de la démocratie locale, souhaite mettre en place un parcours participatif pour l'ensemble des martipontains désireux de s'investir dans la gestion de la Cité. Suite aux travaux réalisés en concertation avec le comité consultatif communication, vie citoyenne et participative, des élus et des représentants des associations dédiés aux aînés, la municipalité propose la création d'un Conseil des Sages.

Un des axes forts du projet participatif de la ville de Pont Saint Martin, est de permettre à tous de devenir des citoyens acteurs, conscients de leurs droits et devoirs. La création d'un conseil des sages s'inscrit dans cette démarche et participe à ce projet d'envergure intergénérationnelle.

En effet, c'est un outil de citoyenneté démocratique qui vise une partie de la population afin de participer à la gestion des affaires de la Cité. Les Sages doivent agir sur leur environnement en étant des acteurs dans la mise en œuvre de projets aux bénéfices de tous les Martipontains.

« Les deux idées essentielles de cette nouvelle instance en terme d'identité sociale pour les sages, sont d'une part, agir, être acteurs et représenter les séniors de la ville, et d'autre part, de partager ses compétences au bénéfice du développement d'une vie participative élargie et d'une écoute de proximité au bénéfice de bien commun. » dira Nicolas Bertet, adjoint délégué à la communication, vie citoyenne et participative.

CANDIDATURES

Le Conseil des Sages sera issu de nomination par le Maire. Composés de 16 « sages » mandaté pour 3 ans, chaque candidat est invité à rédiger une lettre de motivation en présentant les projets qu'il souhaiterait voir le jour pour l'ensemble des Martipontains et les seniors en particuliers. Début septembre, une réunion d'information présentera l'ensemble de l'organisation aux candidats qui se seront manifestés. La nomination et l'installation officielle des Sages sont envisagées courant novembre 2016.



Vie du conseil

Le Conseil des Sages (CdS) se réunira en plénière au moins 2 fois dans l'année pour acter la réalisation ses travaux et ses orientations. Animé par un bureau de 3 personnes élues en son sein pour un an, le Conseil des Sages sera organisé autour d'une charte de fonctionnement et un règlement intérieur.

Des groupes de projet pourront voir le jour pour répondre aux sollicitations des élus municipaux, des demandes des Martipontains ou sur propositions du Conseil des Sages.

A travers cette nouvelle structure participative, la municipalité souhaite ainsi associer d'avantage les concitoyens retraités à la vie et au développement de la commune en lien avec le Conseil Municipal et le Conseil Municipal Enfants.

Voyage au cœur de Cuba

En préambule de la fête du Vieux Pressoir qui mettra cette année l'Amérique Latine à l'honneur, venez découvrir le film « Viva Cuba », le vendredi 26 août à 21h30 à l'aire de loisirs.

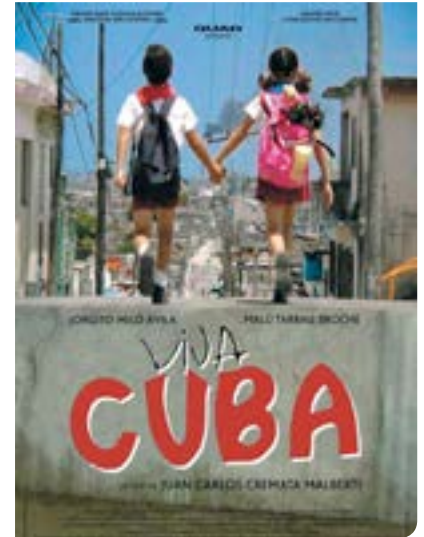
Chaque année, le comité consultatif Vie Culturelle et événementiels vous propose de découvrir une projection de film en plein air. Les années passées, la projection d'« Alice au Pays des Merveilles » ou encore de « Zarafa » avait enchanté les plus jeunes. Cette année, c'est le film « Viva Cuba » de Juan Carlos Cremata Malberti qui a été choisi pour transporter chacun vers la chaleur de l'Amérique Latine.

Cette belle histoire se déroule à Cuba. Malu et Jorgito sont deux enfants qui se sont promis d'être amis pour la vie, bien que leurs familles se détestent. Quand la grand-mère de Malu décède et que sa mère décide d'aller vivre à l'étranger, Malu et Jorgito s'échappent jusqu'au bout du monde à la recherche d'un espoir pour leur amour. Commence alors un périple à travers Cuba...

« Viva Cuba » est une première dans le cinéma cubain, car il est le premier film du pays, selon son auteur, à donner les rôles

principaux à des enfants. Un an après sa sortie, il a été vu par des milliers de personnes et a obtenu une vingtaine de prix nationaux et internationaux. Ce film inhabituel, joué par des enfants, à la particularité de plaire à la fois aux enfants et aux adultes. C'est également un appel à considérer l'opinion des enfants au moment où les adultes prennent des décisions importantes. Projeté en Version Originale sous-titrée en français, il permet de conserver la beauté de l'espagnol pour une immersion la plus totale.

Venez nombreux profiter de ce film qui vous fera voyager au travers de Cuba, dans le cadre naturel et agréable de l'aire de loisirs. Au bord de l'Ognon, cette séance de cinéma sous les étoiles enchante petits et grands !



Infos pratiques

Entrée gratuite et ouverte à tous - Film à partir de 21h30.

Les soirées pouvant être fraîches en cette saison, n'oubliez pas de prévoir un gilet ou un pull. Si la météo ne permet pas la diffusion du film en plein air, la séance aura lieu à la salle des fêtes.

Une nouvelle gestion pour l'assainissement non collectif

Au 1^{er} juin, les missions de contrôle sur les installations d'assainissement non collectif seront gérées directement par les services de la Communauté de Communes de Grand Lieu.

Vous êtes concernés par l'assainissement non collectif, quels changements ?

- Le service SPANC est votre principal interlocuteur. Un technicien sera chargé d'effectuer les contrôles sur les installations et sera disponible pour vous guider sur le plan administratif et technique.

- Chaque contrôle fera l'objet d'une facture après la réalisation de la prestation,
- Une campagne de contrôles périodiques pour vérifier le bon fonctionnement des installations sera lancée en 2016 sur le territoire. Les contrôles effectués seront ensuite à renouveler tous les 8 ans. Pour financer ces contrôles, la Communauté de Communes prévoit de mettre en place une redevance annuelle.

Une question, un conseil ? Le SPANC vous répond
au 02 51 78 47 82 ou spanc@cc-grandlieu.fr

Info mairie

Le service Accueil et Formalités administratives sera fermé les samedis matins à compter du 9 juillet et jusqu'au 20 août inclus,

Le conseil municipal du jeudi 26 mai en bref

Le compte-rendu complet
est consultable en ligne sur

www.mairie-pontsaintmartin.fr

AVEZ LE RÉFLEXE!



DEMANDE DE SUBVENTION POUR L'ACQUISITION D'UN COMPOSTEUR COLLECTIF POUR LE RESTAURANT SCOLAIRE "LES HALBRANS"

Dans le cadre de ses actions en faveur de sa politique de prévention et de gestion de proximité des déchets et le développement de l'éducation éco-citoyenneté, la municipalité souhaite poursuivre ses démarches de réduction des coûts de gestion directe de ses déchets fermentescibles, en y intégrant



une dimension pédagogique et éducative, auprès des scolaires et du grand public. La commune souhaitant s'entourer d'un maître composteur pour son expertise et son expérience professionnelle, dans le domaine du compostage collectif, elle demande une subvention pour l'installation d'un composteur collectif implanté à proximité du restaurant. Celui-ci permettra de produire un amendement organique fertile pour le sol et représentera un support pédagogique intéressant, de par la proximité des écoles. Les enfants pourront ainsi comprendre l'intérêt du compostage mais aussi le cycle de la matière, la vie du sol, et d'une manière plus globale la problématique des déchets dans notre quotidien. Dans un deuxième temps, une réflexion sera portée sur l'ouverture du composteur collectif aux Martipontains, habitant au cœur du centre bourg.

DEMANDE DE SUBVENTION PROJET DE REHABILITATION ET DE VALORISATION DU MARAIS DE L'ÎLE

Dans le cadre de ses actions en faveur de la valorisation de ses espaces naturels, la municipalité a intégré le Contrat Territorial des Milieux Aquatiques porté par le Syndicat de Bassin Versant de Grand Lieu. Le site du Marais de l'île a été retenu comme projet communal à travers des enjeux de préservation et des objectifs de gestion pérenne.

La détermination des enjeux spécifiques au site en friche ont été mis en évidence lors d'une réunion d'échange, le 22 septembre 2015, réunissant les différents partenaires techniques et financiers, susceptibles d'intervenir sur ce projet, au regard de 4 critères présentés ci-après :

- Enjeux de conservation (maintien de la mosaïque d'habitat, patrimoine naturel, historique et culturel),
- Enjeux d'utilisation (maintien ou rétablissement des activités humaines favorables à la qualité fonctionnelle du site : agriculture, chasse, pêche, loisirs),
- Enjeux d'accueil et de fréquentation (cheminements, équipements, pédagogie, signalétique, ...),
- Enjeux de connaissances (inventaire faunistique et floristique, mise en œuvre d'un plan de gestion du site).

La formalisation des enjeux du site, que ce soit en termes de conservation du patrimoine naturel ou d'accueil du public, doit conduire à la définition d'objectifs à court et long terme. Il s'agit de grandes orientations à prendre pour atteindre ou maintenir un état idéal du site. Pour y parvenir, un diagnostic global du site (physique, écologique, patrimonial et socio-économique) et un plan

de gestion seront à élaborer. Ce dernier aura un caractère opérationnel, déterminant dans le temps, la planification des actions et la mise en œuvre concrète du projet.

Ce projet de réhabilitation et de valorisation du Marais de l'île doit s'inscrire dans une démarche de concertation avec les acteurs locaux et usagers du site. L'objectif prédominant est de concilier préservation et découverte des espaces naturels aux portes du centre bourg.

La commune sollicite donc une demande de subvention auprès de partenaires financiers afin de financer ce projet, notamment l'Agence de l'Eau (80% pour l'élaboration d'un plan de gestion et les acquisitions foncières, 60 % pour la restauration des zones humides, 40 % pour l'entretien favorable aux milieux ou espèces de zones humides) et le Conseil Départemental de Loire-Atlantique (50 % pour l'ouverture au public et d'équipements pédagogiques).

CREATION ET INSTALLATION D'UN COMITE CONSULTATIF "SALLE POLYVALENTE"

Dans le cadre de la démarche participative engagée autour du projet de construction d'une salle polyvalente, il a été acté la création d'un comité consultatif "Salle Polyvalente" avec les membres suivants :

6 membres du conseil municipal élus :

- Membres ERPSM : Marie Anne David, Christian Chiron, Sandrine Gillette, Laure Michot, Bernard Gendronneau ;
- Membre PSMA : Dimitri Deneele ;
- Yannick Fétiveau, maire.
- 4 représentants des associations
- 1 représentant du monde économique
- 2 représentants de la société civile

La commune, une idée d'avenir ?

Fondation de notre architecture territoriale, l'avenir de la commune est au cœur des débats. En effet, comment réinventer au 21^e siècle le rôle de ce premier échelon de la démocratie qui garde encore "bonne presse" dans le cœur des citoyens Français.

La baisse drastique des dotations de l'Etat et l'incitation de ce dernier par le jeu du maintien des dotations à ceux qui se rassemblent engendrent un chamboule-tout territorial qui n'est pas loin de nous être imposé au final.

La multiplication des projets de communes nouvelles questionne la coopération intercommunale, la fusion des communautés de communes interpelle le citoyen compte tenu de la perte de proximité avec ses élus, et le gigantisme des métropoles appelé parfois "mondialisation métropolitaine" fait craindre à la perte de représentativité des élus des petites communes, éloignant du même coup les conseillers municipaux de la décision.

Qu'advierait-il d'ailleurs du pouvoir des conseils municipaux si d'aventure les élus communautaires devaient être élus au suffrage universel direct ?

Il est impératif que nos parlementaires accompagnent ces mutations dans le dialogue et dans le respect des élus locaux, missionnés

par leur population, au suffrage universel direct, pour mettre en œuvre une feuille de route pour laquelle ils se sont engagés pour leur territoire.

Sans aucun doute, cette recherche de synergies entre notre Communauté de Communes du Grand Lieu et nos 9 communes est au cœur de nos priorités. La taille de notre communauté à échelle humaine pour un territoire de 37 000 habitants est de nature à privilégier le dialogue entre les élus communautaires qui restent aussi des élus municipaux, préservant ainsi le lien social de proximité avec nos concitoyens.

Nous devons nous rassembler autour d'un projet du territoire, écrit au nom de l'intérêt général du territoire tout en respectant les engagements des maires et de leurs équipes auprès de leurs concitoyens. Notre crédibilité est en jeu.

Les élus majoritaires du groupe Ensemble Réussir Pont St Martin

Assainissement, gestion des déchets : gare à l'inflation des coûts

Le conseil communautaire de Grand-Lieu a pris ces derniers mois deux décisions qui vont influencer le rapport à l'environnement de chaque ménage.

Il s'agit tout d'abord de la redevance incitative qui viendra remplacer le 1^{er} janvier 2017 la taxe d'enlèvement des ordures ménagères. La tarification sera établie en fonction du nombre de levées et de la taille du bac gris, avec un forfait de 12 levées annuelles. Chaque levée supplémentaire sera facturée en plus. Il s'agit de limiter les coûts de collecte, de traitement, et les volumes collectés, en augmentation constante depuis dix ans, et d'encourager les usagers à mieux trier. Le camion de ramassage continuera de passer chaque semaine, mais si on ne veut pas voir sa facture grimper il faudra éviter de sortir un bac à moitié vide et ne plus y mettre ce qui peut être soit recyclé ailleurs, soit composté dans le jardin, etc.

Le conseil communautaire a par ailleurs décidé de modifier le fonctionnement du SPANC (Service public de l'assainissement non

collectif) à compter du 1^{er} juin. Une régie a été créée permettant de renforcer le rôle de conseil auprès des particuliers, tandis qu'un marché sera passé avec un prestataire privé pour effectuer au moins un contrôle périodique de chaque installation tous les 8 ans. Et cela moyennant une redevance annuelle pour tous les usagers relevant du SPANC et une redevance ponctuelle lors des travaux ou des ventes.

Les réactions de non concitoyens sont ...mitigées face à ces décisions, même s'ils en partagent les objectifs. Le report sur les usagers de coûts qui étaient auparavant supportés par les contribuables soient mutualisés sur l'ensemble des habitants, est d'abord ressenti comme une charge supplémentaire. D'autant que l'effort demandé ne tient pas compte des revenus des ménages.

Il faudra évaluer ces choix dans quelques mois et années et démontrer qu'ils se traduisent aussi des par des économies et des avantages individuels et collectifs.

Les élus du groupe Pont-Saint-Martin Avance

L'Amicale Laïque finance des activités à l'école Les Halbrans

Pour la deuxième année consécutive, l'Amicale laïque a financé les activités sportives pour 3 classes des Halbrans en élémentaire : les CE1/CE2, les CE2/CM1 et les CM2 en lien avec l'USEP. Différentes rencontres avec des écoles de Rezé ont ponctuées l'année avec la découvertes de nouveaux sports ! L'année s'est clôturée par une course d'orientation aux îles de Loire de St Sébastien. Merci aux enseignants et aux enfants d'avoir joué le jeu de l'échange sportif !



Une nouvelle association sur la commune

La commune compte depuis peu une nouvelle association pour passionnés de véhicules anciens et de collections : « Les Belles Anciennes Martipontaines ».

L'objectif de l'association est de regrouper les propriétaires des véhicules anciens et de collections, de faire découvrir leur passion, leur savoir-faire sur leurs véhicules anciens et de collections. Des sorties découvertes, des rassemblements et des présentations à destinations du public seront également organisées. Daniel Machard, président de l'association explique : « *J'ai souhaité créer cette association pour les nostalgiques. Notre idée est de regrouper les passionnés et de permettre à des novices de passer le pas* ».



Constitution du bureau :
 Président : Daniel Machard
 Secrétaire : Jacques Dubourg
 Trésorière : Claude Ménager
 Contact : 06 81 81 52 13
 bellesanciennesmartipontaines@gmail.com

Inscriptions Passerelle des Arts

La découverte ou l'approfondissement des Arts Plastiques vous intéresse, rejoignez-nous !

2 professeurs artistes peintres animent 3 cours enfants et 2 cours adultes. Nous accueillons des élèves de tous niveaux, débutants ou confirmés.

Modalités pour les inscriptions :

par mail : passerellelesarts@orange.fr
 par téléphone : 0660346086 ou via le site de la mairie.

Reprise des cours prévue le 13 septembre

L'association Passerelle des Arts vous souhaite de bonnes vacances !

Joyeux Saint Martin

LA SORTIE SURPRISE

Elle nous a conduits en Bretagne. La matinée commence par une balade en bateau vers le barrage d'Arzal suivie d'une virée en petit train pour visiter la Roche Bernard, sous le soleil. L'après-midi nous avons découvert le musée de l'automobile de Lohéac et avons pu assister à des entrainements sur la piste.



LA SLOVÉNIE

Des Alpes à l'Adriatique, Suisse des Balkans, c'est ce que nous avons découvert. Une surprise : Napoléon est passé par là et les

Slovènes le vénèrent car il a mis en place la partie administrative et juridique du pays. Une carte postale grandeur nature : Bled et son lac, Jérusalem et ses vignobles, le haras de Lipica, les grottes immenses de Postojna, Portoroz « St Tropez de l'Adriatique », Porec et Rovinj cités médiévales de Croatie. Le « petit plus » : le soleil !

GRAND PARCOURS DU PUY DU FOU

Mercredi 10 août. des places sont encore disponibles

ASTURIES

du 5 au 11 septembre. prévoyez le paiement du solde pour le 3 août dernier délai

GYM FORME

Pour la rentrée de septembre : pensez à vous inscrire

Les mardis et jeudis de 10h45 à 11h45 salle des fêtes. Un certificat médical est obligatoire.

CHORALE

Les lundis de 14h à 16h salle « la boîte à musique » du 3^{ème} Lieu

Cours de couture par l'Atelier Myosotis

Pour la 4^{ème} année à Pont Saint Martin, l'association Atelier Myosotis vous propose ses cours de couture ou de modélisme de septembre 2016 à juin 2017.

En matinée (mercredi ou samedi) ou en soirée (mercredi ou jeudi) les cours s'adaptent à votre niveau que vous soyez totalement débutant, ou que vous ayez besoin d'aide pour vous perfectionner. L'objectif des cours est de fournir les outils et techniques pour devenir parfaitement autonome dans la réalisation de vêtements, d'accessoires ou de pièces de décoration et d'ameublement. Vous choisissez vos projets et vous progressez avec un suivi personnalisé dans une ambiance conviviale.

Si sans être nécessairement expert, vous savez déjà monter les différents types de vêtements, vous pouvez aborder les cours de modélisme de l'association :

D'après un croquis, une photo ou un vêtement existant, construire le patron soit en taille standard soit en sur-mesures, puis réaliser le vêtement.

Une démarche de A à Z créative et stimulante !



Renseignements :

09 51 08 71 28
 luce.tessier@wanadoo.fr
 dominique.peche44@orange.fr



Rando Challenge® 2016 : une équipe Martipontaine championne de Loire-Atlantique !

Les Marchipontains organisaient le dimanche 29 mai le rando challenge® départemental et régional, le rallye des randonneurs de la fédération française de la randonnée pédestre, qualificatif pour la coupe de France des clubs 2016 qui se déroulera le 2 juillet au lac de Laouzas, monts de Lacaune, dans le Tarn.

Malgré un temps capricieux, une belle participation avec 113 compétiteurs. Un premier circuit de 9,810 km balisé à l'intention du grand public a vu la première et la troisième place attribuée à des équipes martipontaines emmenées par Aurélie Feuillat et Freddy Pelletier. La seconde place à une équipe de Saint-Philbert de Grand Lieu, emmenée par Frédéric Blon, sur les 17 équipes engagées.

L'autre circuit avec 18 équipes et une épreuve de 18,220 km où les concurrents doivent suivre un itinéraire non balisé mais tracé sur un fond de carte au 1/25000.

Deux équipes du club alpin français du pays de Lorient se placent en tête, devant les millepattes de Saint Sylvain d'Anjou s'octroyant le titre de champion régional des pays de la Loire.

Quant au titre de champion de la Loire-Atlantique, il a été attribué à l'unique équipe martipontaine engagée dans ce rando challenge et arrivée en sixième position au classement général. Bravo à Béatrice Ferré pour sa première et glorieuse participation.



AU DÉPART, UN TEMPS ALLOUÉ DE 20 MN POUR LA PRÉPARATION

Bonnes vacances pédestre... et rendez-vous dès le 3 septembre avec « la Marchipontaine ».

Attention, pré-inscription et chèque à faire parvenir avant le 30 août 2016.

Nous vous attendons nombreux, en famille ou entre amis !

Informations : Michel Barré au 02 40 02 11 92 ou 06 81 01 68 09

Le classement est établi sur la base :

- Du positionnement des bornes sur la carte
- De l'écart entre le temps de référence calculé par l'organisateur, le temps cible calculé par l'équipe au départ et le temps réalisé.
- Des réponses apportées aux affirmations à choix multiples proposées à chaque borne.



L'ÉQUIPE MARTIPONTAINE CHAMPIONNE DE LOIRE-ATLANTIQUE



LES AFFIRMATIONS À CHOIX MULTIPLES PROPOSÉES À CHAQUE BORNE

Un courant d'art a soufflé sur l'école Saint Joseph !

Quelques semaines en amont de cette fête du projet, programmée le 29 avril, les 10 maitresses ont chacune présenté des œuvres remarquables d'un artiste différent : Arman, Calder, Niki de Saint Phalle, Voltz, Pollock, Giocometti, Gerard, Haring, Cragg, Warhol.



Tout au long de 5 mercredis sans cartables entièrement dédiés à l'art, les élèves ont pu partir à la découverte de 5 univers très différents et s'essayer « à la manière de »...



De la sculpture aux mobiles, de l'accumulation à l'illustration en passant par la fresque murale et le dripping, chacun y est allé de son talent.

« Les mercredis des arts » ont rencontré un vif succès : organisation inter âge où toutes les classes étaient mélangées, encadrement par les parents ou grands-parents et surtout grâce la liberté créative laissée aux élèves.

Une très belle fête a donc eu lieu : présentation de films d'animation réalisés en classe de découverte par les élèves du cycle 3, des chansons, des danses ainsi qu'une magnifique exposition. Une partie des œuvres restera quelques temps exposée pour le plus grand plaisir de leurs créateurs.

BROCKENHURST PRIMARY SCHOOL at ST JOSEPH SCHOOL from 13th to 17th of June !

Nos amis anglais nous ont rendu visite du 13 au 17 juin dernier ! À cette occasion, un programme riche en échanges et culture :

- Des rencontres avec nos élèves et enseignants au sein de l'école
- Des visites, de Nantes et du Puy du Fou
- Un temps libre avec les familles.

Une belle aventure humaine appréciée par tous !



La course des cœurs

Les élèves ont tous mis beaucoup de cœur pour participer à cette course solidaire. Encouragés par des parents qui pour certains avaient chaussé les runnings, et accompagnés par une ambiance musicale, cet enduro nous a permis d'évoquer la situation de nos 3 filleuls sénégalais et les conditions dans lesquelles ils sont scolarisés.

L'APEL et l'OGEC financent leurs frais de scolarité et contribuent à la distribution de goûters sur la cour de récréation de l'école St Joseph de N'Gohé.

Très belle édition 2016 !



Des oiseaux pour lier les générations

Le mardi 7 juin, la classe de CE2/CM1 de l'école Saint-Joseph s'est déplacée à la maison de retraite La Roselière le temps d'un après-midi ensoleillé afin de partager un goûter en plein air avec les résidents.

Les enfants ont amené avec eux une colombe pour le plus grand plaisir des anciens, symbole des liens que La Roselière entretient avec l'école élémentaire. Cette initiative rentre dans le projet de formation de Claudie Freuchet, actuellement en formation d'administratrice en gérontologie à la MFR de Saint-Père en Retz.

En partenariat avec Patricia Ecomard, animatrice à la maison de retraite, Claudie a souhaité répondre à la demande des résidents, qui était d'avoir une autre colombe pour accompagner l'unique oiseau présent dans la volière, inaugurée il y a exactement 20 ans. L'oiseau a été nommé Tifou à l'unanimité par les enfants.

Les objectifs de cet après-midi s'accordent parfaitement avec ceux de la résidence, permettant ainsi de proposer des activités qui permettent de lier les générations entre elles et d'animer le lieu. Ces animations, partagées avec l'école Saint-Joseph, ont lieu régulièrement et depuis de nombreuses années pour le plus grand plaisir des résidents et des enfants.

Le projet a pris forme au fil des mois autour d'une même thématique : activités créatives, bricolage, atelier mémoire autour des oiseaux. Un arbre haut en couleur a d'ailleurs été agrémenté de décorations d'oiseaux réalisées en binôme par les enfants et les résidents dans un esprit de partage, pour le plus grand plaisir de tous.

L'après-midi ensoleillé et festif s'est déroulé dans la bonne humeur et s'est poursuivi par un goûter partagé entre les anciens et les enfants.



Pour une année sportive !

Stages d'été, rentrée... toutes les inscriptions pour les activités de l'animation sportive départementale peuvent se faire directement sur le site du Département : www.loire-atlantique.fr/animationsportive

Âge, commune, date, activité... le choix entre tous ces critères permet de trouver le stage qui conviendra à leurs disponibilités et à leurs envies.

Avec plus de 40 éducatrices et éducateurs sportifs, l'animation sportive départementale intervient sur les communes de moins de 10 000 habitants et propose :

- des stages pendant les vacances scolaires
- des cours hebdomadaires en période scolaire avec 3 types d'écoles

(inscriptions dès le 15 juin) :

- l'école multisports (découverte de plusieurs disciplines)
- l'école unisport (initiation et perfectionnement dans une discipline)
- l'école sport de nature (découverte des activités de pleine nature)
- et de nombreux événements (Val'Aventure, Triathlon, Raids nature...)

Programmation et inscription sur loire-atlantique.fr/animationsportive

Entre en jeu
avec l'animation sportive départementale

Découverte, initiation et perfectionnement pour les 7/14 ans
Programmation et inscription sur loire-atlantique.fr/animationsportive

USP TENNIS DE TABLE

Le championnat par équipe, 2015-2016, est terminé. Voici donc, les résultats définitifs :



FRÉDÉRIC BARDY, PHILIPPE ET HERVÉ GUÉRIN, FINISSENT 3^{ÈME} AU CHAMPIONNAT RÉGIONAL VÉTÉRANS À COSSÉ LE VIVIN. BRAVO À EUX !

Régionale 2, poule C : 2^{ème}/8 (1er ex aequo avec Fontenay Le Comte à 2 matchs près) David Fleury, Nicolas Noblet, Frédéric Bardy, Mathieu Huteau

Régionale 3, poule J : 8^{ème}/8 : Thierry Bourmaud, Damien Alletz, Fabrice Guitteny, Emile Parize

Régionale 3, poule L : 8^{ème}/8 : Loïc Barteau, Romain Fleury, Luc Gallais, Thierry Moriceau

Pré régionale E : 2^{ème}/8 (1er ex aequo avec l'ASGEN mais 2^{ème} aux points) Hervé Guérin, Gilles Rivallin, Laurence Chapelain, Medhi Guermoudi, Thierry Le Gat, Baptiste Julien, Alan Echappé

Départementale 1, poule B : 4^{ème}/8 : André Saupin, Bruno Ferrand, Kévin Echappé, Jérémy Fourrier, Fabrice Loyer, Philippe Guérin, Rémi Lechertier

Départementale 2, poule G : 5^{ème}/8 : Damien Huteau, Dominique Davy, Jean Michel Brochard, Gildas Fouré, Dominique Deschamp, Ludovic Julien, Julien Perraud

Départementale 3, poule K : 5^{ème}/7 : Alain Maraud, Eric Moulet, Pierre Kervévant, Yann Alletz, Christian Fleury

Etant donné que les 2 derniers de poules descendent, les 2 R3 joueront en PR dès septembre.

Les équipes "jeunes" évoluant le samedi après midi, se sont bien comportées :

Benjamins D2B : 3^{ème}/8, **Minimes D1B :** 3^{ème} ex/5, **Minimes D2B :** 5^{ème}/8, **Cadet D2 C :** 5^{ème}/8, **Cadet D3D :** 2^{ème}/7, **Juniors D2A :** 4^{ème}/8.

Pongistes martipontains : venez renouveler votre licence.

Parents : venez inscrire votre enfant lors de nos permanences de 18h30 à 20h à la salle Gatien ; les 1^{er}, 6, 8, 13 et 15 juillet dernier délai.

RENDEZ VOUS TOUT DÉBUT SEPTEMBRE ET BONNES VACANCES !

Bilan de la saison de l'USP TENNIS

La période estivale marque pour l'USP Tennis la fin de la saison et le début d'une autre. La saison 2015-2016 a été riche en satisfaction grâce notamment aux nombreux événements qui l'ont rythmée :

- Pot d'accueil des nouveaux arrivants
- Tournoi open
- Animation pour les jeunes
- Tournoi féminin multichances
- Tournoi Séniors +

Des événements fédérateurs couronnés des succès qui se sont clôturés, mardi 7 juin, par une assemblée générale où les jeunes ont été récompensés.

La saison prochaine sera marquée par l'arrivée d'un nouvel enseignant BE. Une chance pour le club de poursuivre ses actions auprès des jeunes et de renforcer ses projets pour l'avenir.

Toute l'équipe de l'USP TENNIS vous souhaite de bonnes vacances et vous invite à venir encourager les joueurs et joueuses lors de notre prochain tournoi jeunes qui se déroulera du mardi 5 juillet au mercredi 13 juillet.

DATES À RETENIR

Matinée d'inscription : samedi 10 septembre de 10h à 12h

Suivez toutes les actualités du club sur Facebook : USP Tennis - Pont Saint Martin





Une saison footballistique prend fin

Une saison footballistique USP marquée par la montée des Séniors B, avec les 3 équipes jouant pour la montée, des événements du club qui ont été appréciés par TOUS (stages, tournois U11-U13, cérémonie des Césars 2016) et surtout par une nouvelle page qui s'ouvre : celle de la fusion de 2 clubs (FC St Aignan et l'USP) : le FC GRAND LIEU est né plein d'ambitions et d'espoirs !

L'équipe des vétérans (+33 ans) recherche saison à venir. Contacter Claude Goar William Bert au 06 60 99 15 70.

Reprise des entraînements à partir du 5 août, tableau des reprises à venir sur le site du club : FACEBOOK : FC-GRAND-LIEU ou sur le site internet : <http://www.fc-grand-lieu.fr/accueil.html>

ACTUALITÉS

La cérémonie des Césars 2016 a clôturé la saison par une ambiance festive et conviviale organisée et animée par les séniors du club avec pour Maîtres de Cérémonie : Yvan Cochard et Alexandre Cogoni.

Pensez à apporter vos licences complètes (Licence remplie + Certificat médical + paiement) pour une validation et l'acceptation des joueurs aux entraînements et matchs de reprise. Déposez vos documents au stade ou auprès de Nathalie Thomas (06.50.63.33.54) ou par mail : secretariat@fcgrandlieu.fr



Bonnes vacances à tous et à bientôt autour des terrains !

Les seniors 2 filles montent en D2

CHANGEMENT DE PRÉSIDENTENCE

C'est avec une certaine émotion que Gérard Padiou a présidé sa dernière assemblée générale, le vendredi 3 juin dernier. En effet, Président de 1993 à 1996 et depuis 2008, il a souhaité laisser cette fonction à son Vice-président Xavier Graton. Il restera membre du Conseil d'Administration.

Gérard, homme de dialogue aimait passer chaque semaine voir nos nombreuses équipes et discuter avec les entraîneurs et les joueurs(euses). Il se déplaçait souvent pour encourager les équipes lors rencontres à l'extérieur.

Sous sa présidence le club aura atteint les niveaux nationaux et régionaux pour nos équipes Seniors Féminine et Masculine.



D'ailleurs pour couronner cette saison 2015/2016, nous avons appris lors de l'Assemblée Générale du Comité Départemental de Basket Ball, le 4 juin, que notre équipe Seniors 2 Filles évoluerait la saison prochaine en D2. Cette montée était attendue depuis de très nombreuses années.

Composition du nouveau bureau :

Président : Xavier Graton

Vice Président : Grégory Boudeau

Trésorier : Youssef Kamli

Trésorier Adjoint : Xavier Le Floch

Secrétaire : Dominique Godard

Secrétaire Adjointe : Nathalie Hégron

Membres : Manu Burgeot, Cécile Garreau, Christophe Guérin, Sandrine Guérin, Magalie Guillerm, Gilles Rabreau, Alain Roche

Vérificateurs aux comptes : Sylvain Pele, Yves Pichaud

TOURNOIS NIVEAUX RÉGIONAUX ET NATIONAUX

du jeudi 1^{er} au dimanche 4 septembre

Pour les équipes seniors 1 féminines et

masculines. Le programme et les horaires seront communiqués dans le mensuel de septembre.

RÉINSCRIPTIONS/INSCRIPTIONS

au local de l'association, Salle Jean-Pierre Gardin :

Permanences pour le retour des dossiers et éventuellement des équipements qui n'auraient pas été retournés :

Mercredi 6 juillet de 18h30 à 20h

Lundi 11 juillet de 18h30 à 20h

Après cette date dépôt des dossiers chez Dominique Godard – 44 rue du Pays de Retz – Tél. 02 40 32. 73 43 à partir de 19h. – Godarddominique@wanadoo.fr

<http://club.quomodo.com/pontsaintmartinbasket>

Bonnes vacances à tous et toutes !

Les rendez-vous de l'été

Juillet

Samedi 2 et Dimanche 3

Balade en Canoë,
proposée par l'ATEC
De 10h à 18h, Aire de Loisirs

du 5 au 13

Tournoi de tennis jeune

Mercredi 8

Réunion publique
Assainissement collectif Cœur du Champsiôme
19h30, bungalow du Champsiôme

Août

Vendredi 26

Garden Party, organisée par le SEJE
19h, Maison de l'Enfance

Cinéma de plein air « Viva Cuba »
21h30, Aire de Loisirs

Lundi 29

Don du sang
De 16h30 à 19h30, salle Gatien

L'habitat intergénérationnel, vous y avez pensé ?

Elles n'ont qu'une génération d'écart, mais cela suffit à qualifier la cohabitation d'Élisabeth et Claudie d'intergénérationnelle et solidaire ! Elles ont fait appel à l'association Le temps pour toiT pour les accompagner dans cette démarche : « J'ai accueilli avec confiance Claudie. Je savais que l'association était là pour nous accompagner à chaque étape, c'est essentiel ». Élisabeth a atteint un autre objectif : « Je souhaite avant tout rendre service. Quand j'ai connu l'existence de l'association, ils recherchaient un hébergeur pour une jeune de 21 ans dans l'ouest de Nantes. Si cela avait été ma petite fille, j'aurais aimé que quelqu'un lui rende ce service ».

Claudie, d'une commune voisine, cherchait une solution pour se loger et prendre du recul sur une situation personnelle « un peu compliquée ». Chez Élisabeth, elle a trouvé un vrai « havre de paix ». Absente en journée, Claudie voit Élisabeth chaque jour, elles dînent parfois ensemble, tout en gardant chacune de l'indépendance. D'autres liens se créent : Claudie a cuisiné pour Élisabeth et ses petites filles venues passer la semaine chez leur grand-mère. Elles ont terminé la soirée autour du jeu « La Bonne Paye » !

Il y a eu des moments plus difficiles et imprévus avec des interventions chirurgicales pour Élisabeth : « rien de très grave, mais savoir Claudie à la maison m'a rassurée. Les médecins m'ont laissé sortir rapidement me sachant entourée à mon retour ».

Pour être rassuré chez soi ou bien simplement rendre service, l'habitat intergénérationnel est une solution offrant un encadrement rassurant. Alors si l'expérience vous tente, ne tardez pas, une cohabitation réussie se prépare !

L'exposition « Regards croisés sur la cohabitation intergénérationnelle » proposée par Le temps pour toiT sera visible au CCAS du 22 août au 17 septembre.

Pour plus de renseignements : 02 40 29 14 82, www.letempspourtoit.fr



Plan canicule 2016 - Tenue d'un registre en mairie

Dans le cadre du Plan canicule 2016, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) vous invite vivement à vous faire connaître si vous êtes une personne âgée, isolée ou vulnérable pour vous inscrire sur le registre afin de réagir lors du déclenchement du plan d'alerte et d'urgence en cas de fortes chaleurs. Contact mairie : 02 40 26 80 23.

La canicule peut mettre notre santé en danger lorsque les trois conditions ci-après sont réunies :

- s'il fait très chaud ;
- si la nuit, la température ne descend pas, ou très peu ;
- si cela dure depuis plusieurs jours.

Pour se protéger en cas de fortes chaleurs :

- Je ne sors pas aux heures les plus chaudes.
- Je passe plusieurs heures dans un endroit frais ou climatisé.
- Je maintiens ma maison à l'abri de la chaleur.

- Je mange normalement (fruits, légumes, pain, soupe...).

- Je bois environ 1,5 l d'eau par jour. Je ne consomme pas d'alcool.

- Je mouille ma peau plusieurs fois par jour.

- Je donne de mes nouvelles à mon entourage.

- Si je prends des médicaments, je n'hésite pas à demander conseil à mon médecin traitant ou à mon pharmacien.

Des livrets d'informations sont à votre disposition au CCAS.

Si vous voyez une personne victime d'un malaise ou d'un coup de chaleur, appelez immédiatement les secours en composant le 15.



I3S : Un acteur de pointe dans le secteur de la sécurité

L'entreprise I3S s'est récemment installée dans la zone de la Nivardière. Respectivement directeur commercial et technique, Jean-Marie Laurent et Jean-Marie Legendre, fondateurs de cette nouvelle entreprise, disposent d'une grande expérience et se positionnent clairement sur l'intégration de solutions de sûreté reposant sur des techniques et technologies de pointe, en constante évolution.

I3S (Intégration et Services pour Solutions de Sécurité) conçoit et met en œuvre des solutions de protection pour des clients sensibles ou de notoriété. Parmi les partenaires notables, citons le ministère de la Défense, le Puy du Fou, le centre commercial Atlantis Le Centre, ... Dotée d'une équipe de 6 personnes, l'entreprise I3S propose donc des solutions sur mesure à partir de technologies standards permettant d'assurer la sécurité de leur site ou de leurs données. Jean-Marie Laurent explique : « Les attentats récents, les visites de drones par des sites protégés, etc... ont engendré une prise de conscience générale, de la part du public mais surtout des entreprises des risques et menaces qui pèsent les organisations. Les besoins et les attentes en termes de sûreté et de sécurité sont en forte augmentation ». L'entreprise s'engage également sur la voie du développement éco-responsable puisqu'elle s'engage aux côtés de l'association « Planète Urgence » en contribuant à la replantation d'arbres.



Service de garde Allo santé

MÉDECINS

Les cabinets médicaux sont fermés les nuits de 20h à 8h, les samedis de 13h à 20h, les dimanches et jours fériés de 8h à 20h. Contactez le 15 qui vous dirigera soit vers le CAPS de Bouaye, soit aux Urgences de Nantes.

PHARMACIES

Les gardes sont affichées sur les portes des pharmacies ou consultables par téléphone via le 3237. La pharmacie de permanence est de garde du samedi soir (20h) au lundi matin (8h).

AMBULANCES

En cas d'urgence, appelez le 15

INFIRMIÈRES À DOMICILE

CENTRE DE SOINS INFIRMIERS

02 40 26 83 88 ou 06 45 57 55 96
Soins à domicile 7 jours sur 7

INFIRMIÈRES LIBÉRALES

Christine Faouaid
02 40 26 81 08 ou 06 82 40 66 82
Soins à domicile 7 jours sur 7

Les gardes sont susceptibles d'être modifiées au dernier moment.

Hôtel de ville

Rue de la mairie- 44860 Pont Saint Martin
Tél. : 02 40 26 80 23 - Fax : 02 40 32 77 51
E-mail : contact@mairie-pontsaintmartin.fr

HORAIRES :

Le lundi, mercredi, jeudi :
de 8h45 à 12h15 et de 13h45 à 17h

Le mardi : de 8h45 à 12h15
(Fermé au public l'après-midi)

Le vendredi :
de 8h45 à 16h15

Le samedi : de 9h à 12h
(état civil uniquement)



Permanences diverses

PERMANENCES AU REZ-DE-CHAUSSÉE DE LA MAIRIE-ANNEXE

P.M.I. (Protection Maternelle Infantile)

Antenne PMI dans l'annexe de la Mairie : sur rendez-vous au 02 40 78 70 25 : Consultations d'enfants 0 à 6 ans, le 1^{er} et 3^{ème} jeudi après-midi du mois, et permanence avec la puéricultrice, le 1^{er} et 3^{ème} mardi matin et 2^{ème} et 4^{ème} jeudi après-midi. Si besoin, possibilité de visite à domicile de la puéricultrice

Centre de soins Infirmiers

Du lundi au vendredi, de 13h15 à 13h45 au 02 40 26 83 88

Assistantes Sociales Sur RDV, au 02 40 78 70 25

ADIL (Agence D'Information sur le Logement)

Mercredi 20 juillet de 11h à 12h

AUTRES PERMANENCES :

CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination Gérontologique)

Parc d'Activités de Tournebride – La Chevrolière

Siège social : 02 40 36 06 42

Sur rendez-vous au 06 25 07 00 62

Point Relais Emploi

Parc d'Activités de Tournebride – La Chevrolière

Tél. : 02 51 78 47 83 - pointrelaisemploi-tournebride@cc-grandlieu.fr

Ouvert au public du lundi au vendredi de 8h30 à 12h

Permanence à la mairie-annexe – lundi 4 juillet de 14h à 16h30

Conciliateur de Justice

Le vendredi 22 juillet, Madame Sourdain - Mairie de Bouaye - Salle des permanences - 02 51 70 55 55

PERMANENCE SÉCURITÉ ÉLUS

En cas d'urgence ou d'accident, appeler l' élu de permanence au 06 84 62 30 98.

NB : Pour tout problème de voisinage ou nuisance sonore, contacter la gendarmerie : - dans la journée au 02 40 65 41 17, - après 20h et le week-end, faire le 17.

ETAT CIVIL

DÉCÈS

Jean SAUPIN

NAISSANCES

Baptiste BLANCHARD, 11 impasse Dionysos

Milo HERVÉ, 122 ter rue du Pays de Retz

Yanis ZALOUK, 9 Impasse de la Gautellerie